

Fiche de candidature « Personne morale »

(sauf Sociétés Régionales de Santé Publique)

En version électronique sous format Word uniquement à accueil@sfsp.fr

Nom de l'organisme : SNMPMI (Syndicat National des médecins de Protection Maternelle et Infantile)

Nom des co-Présidents : Maryse BONNEFOY, Cécile GARRIGUES, Pierre SUESSER

Nom de la correspondante SFSP si différent des représentants légaux : Elisabeth JUDE LAFITTE

Adresse : 65/67 rue d'Amsterdam 75008 PARIS

Tél. : 01 40 23 04 10

Courriel : contact@snmpmi.org

Nombre d'adhérents : 286

Domaines d'intervention : promotion de la santé de l'enfant, l'adolescent et sa famille.

Principales activités :

Intervention du SNMPMI dans le cadre de la crise sanitaire du COVID 19 : auprès des pouvoirs publics, rubrique COVID sur le site du SNMPMI, audition par la commission d'enquête de l'Assemblée Nationale sur les conséquences de la crise sanitaire pour les enfants, étude du SNMPMI sur « Les pratiques et réalités de la PMI et de la planification familiale à l'épreuve de l'épidémie de COVID-19 »

Plate-forme « assurer l'avenir de la PMI », stratégie prévention-protection de l'enfance, commission des 1000 premiers jours, CANA- PMI

Protocole de coopération médecins-puéricultrices pour les BSEM (bilans de santé en école maternelle)

Missions de la PMI à l'égard des modes d'accueil de la petite enfance

Enjeux et avenir de la planification familiale

Dossier statutaire des médecins de PMI

Formation et DPC (développement professionnel continu) Partenariat CNFPT

Réorganisation des services de PMI : jugement concernant le département de l'HERAULT

Comité d'interface périnatalité petite enfance de Santé Publique France

TND (troubles du neuro développement) et recommandations concernant les enfants vulnérables

Informatisation des dossiers médicaux en PMI

Participation à diverses instances, groupes de travail et implication dans diverses initiatives : participation aux journées de l'ANECAMSP, audition par la mission IGAS pédiatrie en décembre 2020, rencontres territoriales de la santé du CNFPT, séminaire « Premiers pas » - SFSP (société française de santé publique) et CNP-SP (conseil national professionnel de santé publique) et CNP pédiatrie (conseil national professionnel de pédiatrie), rédaction d'articles dans des revues professionnelles, collectif « Construire ensemble la politique de l'enfance » avec le CEPE, campagne contre l'enfermement des enfants en centres de rétention.

46^{ème} Colloque du SNMPMI les 18 et 19 juin 2021, agréé pour le DPC : « Quelle prévention universelle et ajustée à la vulnérabilité ? »

Motivations de la candidature à l'élection du Conseil d'administration de la SFSP :

Le SNMPMI partage les valeurs de la SFSP dans sa participation à la réflexion et la mise en œuvre de la politique nationale de santé, notamment la reconnaissance de l'importance des actions individuelles et collectives de santé préventive, la lutte contre les inégalités de santé, l'universalisme proportionné dans le respect et la libre adhésion des patients. La dimension relationnelle de la médecine de prévention exercée en PMI a toute sa place dans l'éducation à la santé. Le SNMPMI souhaite apporter au sein de la SFSP son expérience de terrain et participer aux échanges de savoirs dans la diversité et la richesse de la démocratie sanitaire prônée par la SFSP.

Quels projets, chantiers, dossiers ou thématiques souhaitez-vous porter au sein du Conseil d'Administration ?

La continuité du parcours de santé préventive, de la conception à l'entrée dans l'âge adulte : La PMI intervient à des temps particuliers de la vie, la grossesse, la petite enfance, l'adolescence, la construction du couple et le devenir parent. Il serait intéressant de consolider la continuité de ce parcours préventif et renforcer les ponts avec tous ses acteurs et la médecine de soins.

Concernant la crise sanitaire, nous ne connaissons pas encore ses effets sur la santé des enfants et des adolescents. Les équipes de PMI sont en première ligne pour aider les familles et les enfants. Une réflexion et des initiatives seraient à valoriser pour enrichir nos pratiques de nouveaux savoir-faire.

Quelle est votre vision de la SFSP à 5 ans ? Quels pourraient ou devraient être sa place et son rôle dans la communauté de santé publique ?

La SFSP doit rester un interlocuteur pertinent et une ressource scientifique et humaniste au sein de la communauté de santé publique. Son statut associatif lui confère une grande diversité et une certaine liberté.

Quelles pourraient ou devraient être les orientations stratégiques de la SFSP ? En cas d'élection, comment pensez-vous pouvoir contribuer à leur définition ?

Les orientations de la SFSP devront être définies de manière à répondre aux enjeux de la démocratie sanitaire, en travaillant la libre adhésion des patients, luttant contre les inégalités de santé, argumentant auprès des instances gouvernementales des moyens suffisants pour atteindre les objectifs, mettant en exergue l'importance de la médecine préventive et relationnelle.

Nom, qualité(s) et fonction dans l'organisme du/de la représentante pressentie au Conseil d'Administration de la SFSP

Elisabeth Jude Lafitte, pédiatre, Chef de service PMI département du Nord, membre du bureau du SNMPMI

Si l'organisme était déjà membre du Conseil d'Administration, quel bilan tire-t-il du mandat qui s'achève ?

La SFSP s'est engagée avec dynamisme dans de nombreuses instances pour défendre la mise en œuvre d'actions de santé publique avec humanisme et dans un esprit de recherche scientifique. Le SNMPMI a adhéré à ce positionnement et souhaite qu'il se poursuive dans la même direction.